

Représentations sociales de la langue française et motivations de son apprentissage : enquête auprès d'étudiants universitaires mexicains spécialistes et non spécialistes

Adelina Velázquez Herrera
Universidad Autónoma de Querétaro



Synergies Mexique n° 1 - 2011 pp. 57-69

Résumé : Dans cette contribution, je présente une étude exploratoire des représentations sociales du français exprimées par des étudiants spécialistes du français langue étrangère (FLE) et par des étudiants de français non spécialistes, dans le cadre de l'Universidad Autónoma de Querétaro, au Mexique. Les motivations de leur formation (pour les premiers) et de leur apprentissage du français (pour les seconds) sont également étudiées.

Mots-clés : représentations sociales, langue française, motivations de formation en FLE, motivations d'apprentissage du FLE

Resumen: En esta contribución, presento un estudio exploratorio de las representaciones sociales del francés expresadas por estudiantes especialistas del francés lengua extranjera (FLE) y por estudiantes de francés no especialistas, en el marco de la Universidad Autónoma de Querétaro, en México. Las motivaciones de su formación (para los primeros) y de su aprendizaje del francés (para los segundos) son también estudiadas.

Palabras clave: representaciones sociales, lengua francesa, motivaciones de formación en FLE, motivaciones de aprendizaje del FLE

Abstract: In this contribution, an exploratory study, conducted at Autonomous University of Querétaro, in Mexico, of the social representations regarding the study of French as a Foreign Language among two types of students is presented. The first group consists of university students whose major is in French, and the second group is formed by students whose interests are just in learning French. Additionally, the motivations they have for both their training (for the first ones) and their French learning (for the second ones) are studied.

Keywords: social representations, French Language, training motivations in French as a Foreign Language, learning motivations in French as a Foreign Language

Introduction

À la Faculté de Langues et Lettres (FLL) de l'Universidad Autónoma de Querétaro (UAQ), il existe deux types de contextes dans lesquels le français langue étrangère (FLE) est enseigné / appris : la Licence en Langues Modernes Option FLE (LLM-FLE), offerte par la FLL et à laquelle s'inscrivent des étudiants souhaitant devenir des spécialistes en

français (dans le domaine de l'enseignement et/ou dans celui de la traduction) ; et le Département de français du Centre d'Enseignement des Langues et des Cultures (CELYC, centre géré par la FLL), où des étudiants non spécialistes apprennent le français comme un complément à leur formation ou à leurs activités professionnelles.

Cette contribution présente une étude exploratoire des représentations sociales relatives à la langue française exprimées par les deux groupes d'étudiants de la FLL, les spécialistes et les non-spécialistes en FLE. Les motivations de l'apprentissage du français chez ces deux catégories d'étudiants sont également examinées. Mon étude poursuit une double visée : connaître les images spécifiques qui circulent actuellement autour du français chez les étudiants cités et tirer profit de ces représentations pour renforcer l'enseignement et l'apprentissage de la langue française au sein des contextes mentionnés.

Je dois signaler au passage que certaines recherches concernant l'analyse des représentations et du statut des langues en général et du français en particulier, réalisées dans d'autres contextes, ont constitué un point de repère intéressant pour l'étude rapportée ici (Djeghar, 2009 ; Amireault et Lussier, 2008 ; Medoukh, 2008 ; Troncy, 2008 ; Moore, 2001).

Cet article est divisé en quatre parties principales : la première définit la notion de représentation sociale ; la deuxième décrit la méthodologie suivie pour la planification et la réalisation de l'enquête ; la troisième présente l'analyse des données recueillies ; la quatrième propose des lignes directrices didactiques et pédagogiques s'appuyant sur les résultats obtenus dans l'enquête. Dans les conclusions, des perspectives intéressantes de recherche (pour le contexte étudié ici ou pour d'autres contextes universitaires mexicains) sont finalement fournies.

1. Considérations préliminaires : la notion de représentation sociale

L'extension considérable de la notion des représentations sociales dans une multiplicité de disciplines et ses relations diverses avec d'autres notions, fait de son étude un projet complexe et problématique.

La réflexion autour de cette notion est ancienne. Depuis ses premières formulations jusqu'aux approches actuelles de la psychologie cognitive, la théorie des représentations sociales a évolué dans tous les domaines constitutifs des sciences humaines et sociales. Ce phénomène peut effectivement s'observer dans les divers ouvrages spécialisés consacrés à la réflexion et au débat relatifs aux représentations sociales (Abric et Flament, 1996 ; Elejabarrieta, 1996 ; Moliner, 1996, Jodelet, 1994 ; Moscovici, 1994).

L'examen des représentations que je réalise à travers l'enquête appliquée aux contextes cités précédemment prend appui sur ce concept tel qu'il est défini dans le cadre de la psychologie sociale, domaine où cette notion, objet de recherches amplement productives, est devenue centrale.

Selon Moscovici (1994 : 62-85), les représentations sociales sont « collectivement produites et engendrées ». L'idée spécifique du concept est ici son caractère collectif : à la différence d'une théorie scientifique ou d'un système idéologique, produits par une minorité d'individus proposant leur propre vision par rapport à certains aspects du

monde, la représentation sociale résulte d'une élaboration collective et consensuelle au sein d'un groupe social.

Le dynamisme et la fonction adaptative constituent d'autres traits caractéristiques de ce mode de connaissance (Moliner, 1996). Ainsi, les idées abstraites sont transformées en objets concrets perceptibles et donc compréhensibles pour les individus qui, grâce à cette concrétisation (mécanisme de « l'objectivation »), peuvent interpréter leur environnement et donc agir efficacement. Ce processus, décrit comment la réalité reconstituée permet enfin à l'individu ou au groupe de « reconstituer le réel auquel il est confronté et lui attribuer une signification spécifique ».

Dans la genèse de la représentation sociale, le groupe, en s'appropriant l'objet de représentation afin de le maîtriser, intègre cet objet dans des catégories d'un savoir préexistant (ancrage). Autrement dit, il s'agit de l'inscription de la représentation et de son objet dans un système de catégories et de significations déjà existantes.

Ces deux processus, l'objectivation et l'ancrage, se combinent rendant ainsi la réalité intelligible et produisant une « connaissance pratique et fonctionnelle » et donc sociale, permettant aux groupes d'évoluer dans leurs relations et dans les situations de la vie quotidienne.

Récapitulons enfin les réflexions précédentes articulées à l'objet d'étude de départ : la langue française.

Les représentations sociales relatives au français sont donc nées collectivement, elles sont comprises, adoptées et adaptées par des groupes d'individus partageant des caractéristiques communes ; ainsi, les images exprimées par les participants à cette recherche (étudiants universitaires mexicains spécialistes et non spécialistes du FLE) autour de l'objet « langue française », sont collectives, dynamiques, adaptables et donc compréhensibles. Ces images peuvent enfin être modifiées en fonction de l'évolution de l'objet (ici le français) et des caractéristiques du groupe au sein duquel elles existent et à partir duquel elles sont exprimées.

2. Méthodologie de l'enquête

La méthodologie suivie dans la planification et la réalisation de cette enquête ainsi que l'analyse des données obtenues s'appuient sur des principes, des règles et des techniques préconisés dans des ouvrages spécialisés (Berthier, 1998 ; Singly, 1992 ; Ghigione et Matalon, 1978). Dans cette partie de ma contribution, je présente les participants à l'enquête, les instruments de recueil de données utilisés et la méthode d'analyse employée.

2.1. Les participants

Deux catégories d'étudiants ont été interrogés : les spécialistes (futurs professionnels du français, inscrits à la LLM-FLE de la FLL) et les non-spécialistes (étudiants inscrits aux cours basiques de français offerts par le Département de français du CELYC). Tous les étudiants présents dans les salles de classe lors des visites d'application des questionnaires ont été enquêtés.

Le seul critère considéré pour le choix de ces participants était celui d'être inscrit officiellement dans le CELYC ou dans la LLM-FLE.

2.2. Les instruments

J'ai élaboré deux questionnaires ouverts, l'un pour être administré dans le groupe des spécialistes et l'autre pour être appliqué dans le groupe des non-spécialistes.

Dans un premier temps, en m'appuyant sur la technique du « pré-test du questionnaire » (Ghiglione et Matalon, 1978 : 136), j'ai établi une version initiale du questionnaire destiné aux étudiants du CELYC (non-spécialistes), afin de vérifier principalement la clarté et la pertinence des questions. Après l'application de cette première version et l'observation des réponses, des ajustements aux questions ont été faits et une deuxième version du questionnaire (version définitive) a été établie.

J'ai procédé ultérieurement à l'application de la deuxième version de ce questionnaire. Les sujets ayant répondu à la première version n'y ont pas participé.

Pour le questionnaire destiné aux spécialistes, il n'y pas eu de test ; il a été ajusté à partir des observations et des modifications faites à la première version du questionnaire des non-spécialistes.

Dans la première partie des deux questionnaires, des renseignements d'ordre socioprofessionnel sont demandés aux participants.

Pour le questionnaire des non-spécialistes, le sexe, l'âge, le niveau de français, la situation professionnelle, le degré d'études, les filières professionnelles et les langues étudiés sont sollicités.

Quant aux questionnaires des spécialistes, le sexe, l'âge, le semestre auquel les étudiants sont inscrits, la situation professionnelle et les langues étudiées sont demandés.

Dans la deuxième partie des questionnaires, des questions ouvertes sont proposées.

Pour le questionnaire des spécialistes, voici les questions :

- « Que pensez-vous de la langue française ? Comment décririez-vous cette langue ? »
- « Pourquoi souhaitez-vous vous spécialiser en français ? Citez le(s) but(s) que vous souhaitez atteindre à travers l'étude de la LLM-FLE. »

Pour le questionnaire des non-spécialistes, voici les questions :

- « Que pensez-vous de la langue française ? Comment décririez-vous cette langue ? »
- « Pourquoi étudiez-vous le français ? Citez le(s) but(s) que vous souhaitez atteindre à travers l'étude de cette langue ».

2.3. La méthode d'analyse des données

Pour les données socioprofessionnelles de la première partie de chacun des deux questionnaires, les questions étant fermées, l'analyse réalisée a été de type quantitatif. Pour l'étude des réponses fournies aux deux questions ouvertes de chacun des questionnaires, l'analyse réalisée a été de type qualitatif : je me suis appuyée sur la technique d'analyse de contenu ou thématique, à partir de laquelle j'ai procédé à

un repérage d'unités sémantiques et à une catégorisation des idées exprimées par les participants dans des groupes thématiques.

2.4. Le déroulement de l'enquête

L'enquête a eu lieu durant les mois d'avril et mai 2011, dans les locaux de la FLL, sur le Campus Ex-Aeropuerto, dans la ville de Querétaro, au Mexique. Elle a débuté par la demande d'autorisation aux professeurs de la LLM-FLE et aux professeurs du Département de français du CELYC afin de me permettre d'entrer dans les salles de classe pour l'administration des questionnaires. Étant moi-même la coordinatrice de la LLM-FLE, faisant partie du corps enseignant de la FLL et ayant expliqué l'objet de ma recherche, je n'ai rencontré aucun problème important vis-à-vis du déroulement de cette enquête.

La démarche suivie lors de l'administration des questionnaires a été la suivante.

Pour la réalisation de l'enquête dans le cadre de la LLM-FLE, étant donné le nombre réduit d'enquêtés (18 étudiants), deux jours ont suffi pour appliquer les questionnaires.

Quant à l'application des questionnaires destinés aux étudiants non spécialistes, nous avons eu besoin de six jours, étant donné le nombre important d'enquêtés (112 étudiants). Il a fallu rendre visite à tous les groupes de français du CELYC dans une tranche horaire allant de 7 heures du matin jusqu'à 21 heures, le soir.

Concernant les visites aux groupes, elles ont pris de cinq à dix minutes maximum et l'application des questionnaires s'est faite sur place et en présence des professeurs responsables de chaque groupe.

Nous arrivons ici à l'étude des informations fournies par les étudiants enquêtés.

3. Analyse des données

Cette phase de mon travail expose les données fournies par les participants à l'enquête. Je présente premièrement l'analyse relative aux étudiants de la LLM-FLE et je présente ensuite l'analyse se référant aux étudiants de français du CELYC.

3.1. Les étudiants de la LLM-FLE : variables socioprofessionnelles.

Il y a 20 étudiants inscrits actuellement en Licence de Langues Modernes Option FLE (12 commencent leur 3^e année de licence en août 2011; et 8 terminent leur licence en juin 2011). Parmi eux, 18 ont répondu au questionnaire appliqué (16 femmes et 2 hommes).

En ce qui concerne leur âge, le groupe majoritaire est celui des étudiants ayant entre 18 et 25 ans (9 personnes : 50%). Ensuite, on trouve le groupe des moins jeunes, ceux qui ont plus de 33 ans : il est constitué par 7 personnes (38,8 %). Signalons au passage qu'il est commun que des étudiants ayant entre 30 et 40 ans s'inscrivent à cette licence ; il s'agit généralement d'enseignants de français en exercice ne possédant pas encore de formation universitaire. Un troisième groupe (2 personnes : 12,5 % des enquêtés) est constitué par les étudiants de 26 à 33 ans.

Par rapport à leur situation professionnelle, plus de la moitié étudie et travaille parallèlement (66,6%) ; les autres (33,3%) se dédient entièrement à leurs études universitaires.

Par rapport aux langues étudiées par les participants à l'enquête, tous ces étudiants ont déclaré être en train d'étudier l'anglais ou l'avoir étudié préalablement. Dans cette population, après le français et l'anglais, l'italien représente la troisième langue étrangère étudiée : 6 personnes (33,3 %) ont informé qu'ils suivent actuellement ou ont suivi antérieurement des cours d'italien. D'autres langues apprises sont citées : le portugais (2 étudiants), l'allemand (2 étudiants), le russe (1 étudiant), l'otomi (1 étudiant) et le latin (cette langue-ci est enseignée dans le cadre du programme des cours des étudiants).

Présentons ensuite les images de la langue française qu'ont ces étudiants.

3.1.1. Représentations sociales des étudiants de la LLM-FLE vis-à-vis de la langue française

Les évocations de la population soumise à cette enquête quant à l'image de la langue française ont été classées selon 5 critères : le statut de la langue, sa nature (aux niveaux linguistique, culturel et historique), ses traits esthétiques, ses implications affectives chez les apprenants et la nature de son apprentissage.

La représentation la plus évoquée par ces étudiants est celle faisant référence au statut du français : 11 personnes (36,6 %) ont souligné la présence de la langue française au niveau mondial. Pour elles, le français est « international », « parlé dans plusieurs pays », « important au niveau économique, industriel, scientifique, touristique », « présent dans des institutions internationales telles que l'ONU ou l'Union Européenne », « une langue de prestige ».

La deuxième image évoquée est celle liée aux traits linguistiques, culturels et historiques du français : 9 étudiants (30 %) ont qualifié cette langue comme « intéressante », « excellente », « riche », « possédant une grammaire complexe », « instrument de transmission d'un héritage historique et culturel », « langue littéraire ».

Viennent ensuite les images relatives à ses traits esthétiques et aux effets affectifs entraînés par cette langue chez les étudiants de la LLM-F. Pour 4 participants (13,3 %), le français est une langue « belle », « dont les sons sont agréables à l'ouïe », « qui attire l'attention par ses sons », « dont les sons sont attachants ». Le même nombre d'étudiants (4, soit 13,3 %) s'est référé au critère affectif : ils ont exprimé leur goût, leur intérêt et leur passion pour la langue française : « c'est ma passion », « elle me plaît beaucoup », « c'est une langue qui m'intéresse beaucoup ».

Une dernière image évoquée est celle relative à la nature de son apprentissage : 2 sujets (6,6 %) ont considéré le français comme une langue « complexe à apprendre » ou « difficile pour les hispanophones à cause de ses spécificités phonétiques ».

Observons maintenant comment se présente le panorama concernant les motivations des étudiants spécialistes.

3.1.2. Motivations des étudiants de la LLM-FLE vis-à-vis de leur formation

Pour les étudiants spécialistes en FLE, j'ai considéré intéressant de sonder les raisons pour lesquelles ils ont décidé de s'inscrire à une licence de français. Je les ai donc interrogés sur les finalités poursuivies à travers ce type de licence.

La plupart des enquêtés (36,1 %) se sont référés tout d'abord aux motivations utilitaires. Ils ont cité l'activité professionnelle qu'ils souhaitent exercer : « un bon enseignant de français », « un professeur avec une formation solide », « un professeur de littérature », « un traducteur spécialisé », « responsable ou employé dans une Ambassade ou Délégation francophone ».

La deuxième motivation déclarée par ces étudiants est celle du penchant personnel : 22,2 % des enquêtés (8 personnes) se sont inscrits à cette licence parce qu'ils aiment le français, les cours (offerts dans le cadre de cette filière) ou leur profession : « la linguistique et la littérature m'intéressent », « je veux me spécialiser dans cette langue parce que j'aime les cultures francophones ».

En troisième position, se situe la motivation liée à l'enrichissement culturel. Pour 13,8 % des sujets (5), cette licence leur permettra d'acquérir des connaissances culturelles riches : « cette licence me permet d'enrichir ma culture ».

Ensuite, la motivation se référant à l'intérêt pour devenir de véritables spécialistes en FLE est citée par 4 participants (11,1 %). J'ai remarqué un souci particulier visant à maîtriser la langue française et à connaître profondément les cultures et les littératures francophones : « je voudrais me spécialiser dans la langue et pouvoir la maîtriser complètement ».

Les autres motivations sont peu exprimées : 3 étudiants (8,3 %) voudraient travailler dans un pays francophone, 2 étudiants (5,5 %) voudraient visiter des pays francophones en tant que touristes, 1 étudiant (2,7 %) aimerait faire des études dans un pays francophone.

Il convient à présent d'observer le contexte des non-spécialistes.

3.2. Les étudiants du CELYC : variables socioprofessionnelles

La population du CELYC soumise à l'enquête est conformée de 112 étudiants : 59,2 % des participants sont des femmes et 40,7 % des participants sont des hommes (3,5 % des étudiants n'ont pas mentionné leur sexe). Les personnes ayant répondu au questionnaire administré sont celles qui étaient présentes dans les salles de classe lors de son application.

Tous les niveaux de français du CELYC ont participé à cette enquête. Ici, je dois faire certaines précisions importantes. Dans le département de français, il y a six cycles d'un semestre chacun : français I, français II, français III, français intermédiaire I, français intermédiaire II et français avancé. Tous les cycles comprennent 10 heures hebdomadaires de cours et, à la fin de chaque semestre, un étudiant est censé avoir suivi 150 heures de cours approximativement. Ainsi, après avoir terminé les six cycles (à la fin du niveau avancé), les étudiants de français auront fait environ 900 heures.

En suivant les lignes directrices du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (Conseil de l'Europe, 2001 : 24-29), j'estime, au premier regard, que les deux premiers semestres de notre département de français correspondraient au niveau A1 (« Introductif ou découverte »), le troisième et le quatrième semestres au niveau A2 (« Intermédiaire ou de survie »), et les deux derniers semestres (cinquième et sixième) au niveau B1 (« Niveau seuil »). Ces estimations sont évidemment à prendre à titre indicatif. Elles se font principalement à partir de la révision des objectifs et des contenus des manuels utilisés dans le Département de français du CELYC et du programme officiel de français, ainsi que de ma connaissance particulière du public étudié. Une analyse approfondie des compétences des apprenants afin de cibler les niveaux précis s'avère, bien entendu, indispensable.

En reprenant l'analyse descriptive des participants à l'enquête en question, il est important de signaler que les étudiants inscrits dans les premiers semestres (français I, II et III) sont les plus représentés dans les résultats exposés ici ; ceci est dû au fait que les étudiants des groupes des trois premiers niveaux sont toujours plus nombreux que ceux des groupes des derniers semestres (français intermédiaire I et II et français avancé). Ainsi, 36,6 % des enquêtés appartiennent au premier semestre, 19,6 % au deuxième semestre, 16,9 % au troisième semestre, 15,1 % au quatrième semestre, 8 % au cinquième semestre et 3,5 % au sixième semestre.

Le trait distinctif principal de cette population est son hétérogénéité. L'âge, la situation professionnelle, le niveau d'études, la formation et les intérêts en relation avec l'apprentissage du français sont très variés.

Observons maintenant l'âge des participants : les plus jeunes, minoritaires, ont moins de 18 ans (6,25 %) alors que les moins jeunes, également peu nombreux, ont plus de 41 ans (8 %). Plus de la moitié des étudiants a de 18 à 24 ans (62,5 %) ; celle-ci représente la catégorie la plus importante. 13,3 % a entre 26 et 33 ans ; et 9,8 % a entre 34 et 41 ans.

Par rapport à la situation professionnelle, 47,3 % des enquêtés se dédie uniquement aux études ; 24,1 % de la population étudie et travaille parallèlement ; et 23,2 % travaille seulement. 5,3 % des sujets n'ont pas fourni cette information.

En ce qui concerne le degré d'études, deux groupes importants sont observés : celui des étudiants qui ont terminé le baccalauréat ou qui sont en train de le faire (41,9 %) et celui des étudiants qui ont terminé une licence (généralement 4 ans universitaires pour le Mexique) ou qui sont en train de la faire (42,8 %). Au contraire, les personnes suivant des études antérieures au Bac (au niveau de la fin du premier cycle du secondaire), représentant 8,9 % des enquêtés, ainsi que celles qui font ou qui ont fait des études universitaires supérieures plus approfondies (master en particulier), représentant 6,2 % de la population, constituent les groupes les moins importants.

Concernant le type d'études ou la profession de ces individus, la diversité du public se confirme. Pour cette variable, je ne me réfère qu'aux étudiants universitaires (42,8 % des participants à l'enquête). Pour ce qui est des lycéens, il est impossible de les classer dans des disciplines précises étant donné que le domaine disciplinaire des ces étudiants n'est pas encore déterminé. En effet, dans beaucoup de lycées publics mexicains de province, n'étant pas encore répartis dans des filières spécifiques, les élèves suivent tous

les mêmes cours. Ce n'est qu'au moment de s'inscrire à l'université qu'ils choisissent la filière à laquelle ils se destineront.

Parmi les disciplines professionnelles des participants universitaires (ceux qui ont fait des études universitaires ou qui sont actuellement inscrits dans une filière universitaire), les groupes suivants peuvent s'apprécier : en premier lieu, celui des sciences humaines et sociales (40 %), ensuite celui des arts, langues et lettres (21,5 %), puis celui des disciplines administratives ou de gestion (20 %) ; et en dernier lieu celui des sciences exactes, naturelles, de la santé et technologiques (18,5 %). Il est à souligner que dans ce contexte particulier ce sont généralement les étudiants des filières universitaires en sciences humaines et sociales qui s'intéressent davantage à la langue française.

Les langues étudiées par les participants à l'enquête (dans le présent ou dans le passé), ont aussi été observées à travers le questionnaire administré. L'anglais est de loin la langue la plus étudiée : 86,6 % des enquêtés ont déclaré avoir étudié cette langue ou être en train de l'étudier. L'italien représente ensuite, à part le français, une langue assez étudiée dans le contexte qui nous occupe : 24,1 % des enquêtés ont manifesté qu'ils ont étudié auparavant ou qu'ils étudient actuellement la langue italienne. Pour ce qui est des autres langues étrangères, elles sont beaucoup moins étudiées. 8 % des étudiants ont déclaré s'être inscrits à des cours d'allemand. D'autres langues telles que le portugais, le japonais, le mandarin, l'arabe sont étudiées par très peu de personnes. Également, les langues autochtones sont très peu étudiées (dans la population enquêtée, 2 étudiants ont déclaré avoir étudié le nahuatl, 2 ont confirmé avoir étudié l'otomi et 1 a affirmé avoir étudié le zapotèque).

Après ce panorama descriptif du contexte étudié, passons à présent à l'analyse des images du français exprimées par les étudiants du CELYC.

3.2.1. Représentations sociales des étudiants du CELYC vis-à-vis de la langue française

Ainsi que je l'ai fait précédemment pour l'analyse relative aux étudiants spécialistes, les évocations des participants non spécialistes vis-à-vis de l'image de la langue française ont été classées selon les mêmes critères : sa nature (aux niveaux linguistique, culturel et historique), la nature de son apprentissage, son statut, ses traits esthétiques, et ses implications affectives chez les apprenants.

L'image prédominante exprimée dans le contexte qui nous occupe est celle faisant référence aux traits particuliers du français relatifs à son système linguistique, à sa tradition historique, culturelle et littéraire. Ainsi, 25,5 % des participants à l'enquête ont caractérisé le français comme une langue « intéressante », « riche », « originale », « littéraire », « historique ». Souvent, les enquêtés ont fait allusion aux similitudes grammaticales et lexicales entre le français et l'espagnol.

La deuxième image évoquée est celle qui fait référence à son apprentissage : 21,2 % des enquêtés ont évalué le degré de difficulté ou de facilité de l'apprentissage de cette langue. Pour certains (26 sujets), apprendre le français est plutôt difficile, étant donné ses particularités phonétiques et orthographiques ; pour d'autres (18 sujets), apprendre le français est plutôt facile, grâce à sa similitude avec l'espagnol, langue maternelle des enquêtés.

En troisième place se trouve l'image relative au statut du français : 19,1% des participants ont signalé la présence de cette langue au niveau mondial, ainsi que son importance culturelle, économique, industrielle et scientifique. Ces sujets considèrent que le français est une langue « utile », « pratique », « universelle », « de communication », « parlé[e] dans plusieurs pays », « qui ouvre les portes à d'autres pensées, à d'autres cultures, à d'autres lieux, à d'autres gens ».

Une quatrième image exprimée est celle qui renvoie aux traits esthétiques du français : 18,2 % des étudiants considèrent que le français est une langue « belle », « jolie », « élégante », « raffinée », « attirante », « douce », « de bon goût », « délicate », « avec du rythme », « musicale », « mélodieuse ». Ces qualificatifs sont souvent associés aux spécificités phonétiques du français ; pour certains étudiants, cette langue « est agréable à l'ouïe » ou « les sons de cette langue sont attrayants ».

En dernier lieu, des évocations d'ordre affectif ont été décelées. 15,7 % des individus enquêtés font référence à des considérations plutôt subjectives ; autrement dit, ils se réfèrent au français à partir de ce qu'il représente affectivement pour eux : une langue « romantique », « sentimentale », « agréable », « passionnante », « fascinante », « amusante », « qui plaît », « qui attire l'attention ». Je tiens à rappeler ici que le public enquêté étudie le français de façon volontaire, généralement pour des raisons personnelles (intérêt, goût, attrait, curiosité) ou professionnelles (études, emploi, besoins de communication). Il est donc naturel de constater dans cette analyse une large acceptation de la langue française chez ces étudiants.

Observons ensuite de plus près les raisons spécifiques pour lesquelles les participants à l'enquête ont décidé d'étudier la langue française.

3.2.2. Motivations des étudiants du CELYC vis-à-vis de leur apprentissage du français

Au sujet des motivations d'apprentissage du français, les critères sont très variés. Le choix d'étudier cette langue tient principalement à deux types de motivation : les raisons utilitaires d'une part et les raisons d'attrait personnel d'autre part. Parmi d'autres motivations, se trouvent l'enrichissement culturel, le souhait de visiter des pays francophones, de faire des études ou de travailler dans des pays francophones, voire le but de se spécialiser dans la langue française.

Les finalités instrumentales constituent le premier critère de motivation pour apprendre cette langue. Selon 27,5 % des étudiants, ils apprennent le français parce que cette langue est nécessaire dans leurs études (lecture de textes écrits par des auteurs francophones, passation d'un examen de compréhension de lecture dans une deuxième langue étrangère, dans le cadre de certaines licences et/ou de certains masters), dans leur travail ou au niveau de la communication (orale ou écrite) avec des francophones. Pour certains, le français représente un atout qui les aiderait plus tard à augmenter leurs possibilités de trouver un travail.

Le deuxième critère de motivation est l'attrait personnel. Plusieurs étudiants (26,1 %) ont en effet déclaré qu'ils apprennent le français parce qu'ils aiment cette langue : « parce que j'adore le français » ; « parce qu'elle est belle cette langue » ; « parce que le français me plaît beaucoup » ; « parce que ses sons et ses mots me plaisent » ; « par

plaisir » ; « parce que cette langue est passionnante » ; « parce que sa prononciation me plaît ».

On trouve en quatrième position la motivation liée à l'enrichissement culturel. Pour 15,7 % de la population enquêtée, apprendre le français représente juste une façon « d'acquérir beaucoup de culture », « d'augmenter ses connaissances culturelles », « d'avoir accès à d'autres idées, à d'autres façons de vivre ».

Ensuite, les projets d'aller dans des pays francophones soit pour voyager (13,7 %), soit pour faire des études (9,3 %), soit pour travailler (4,4 %), constituent d'autres motivations significatives.

Finalement, un petit nombre d'étudiants (2,9 %) souhaite se spécialiser dans la langue française (devenir enseignant ou traducteur par exemple).

Tentons à présent de réfléchir aux pistes didactiques et pédagogiques à suivre tout en s'appuyant sur cette première analyse des représentations et des motivations relatives à la langue française.

4. Des orientations didactiques et pédagogiques pour la classe de FLE

En quoi l'étude qui vient d'être exposée est utile pour l'enseignement et l'apprentissage du FLE dans le contexte universitaire qui nous occupe ?

Je rappelle ici quelques principes fondamentaux prônés par des spécialistes en sociolinguistique, en didactique des langues et en analyse des représentations sociales des langues (Castellotti et Moore, 2002 ; Moore, 2001 ; Calvet, 2000 ; Dabène, 1994) : l'examen des représentations qui circulent autour des langues qui s'enseignent et s'apprennent est fondamental car à travers cette étude, les représentations latentes chez les apprenants pourraient être mobilisées, ce qui permettrait tout d'abord de les connaître, d'être conscient de leur existence. Ultérieurement, des discussions vis-à-vis de leur pertinence seraient possibles et des aménagements pourraient enfin être proposées lorsque de telles représentations sont superficielles ou trop stéréotypées.

En suivant ces fondements, étant donné que les représentations sociales guident en quelque sorte les attitudes et/ou les comportements des apprenants par rapport aux langues, il serait intéressant de se concentrer sur les images favorables relatives à la langue française pour motiver davantage les étudiants dans leur apprentissage. Dans le contexte qui nous occupe, il faudrait par exemple tirer profit du fort intérêt, du goût et de la passion exprimés par plusieurs participants face à la langue française. Les enseignants pourraient intégrer dans leurs cours des activités pédagogiques visant l'échange d'idées par rapport aux raisons spécifiques pour lesquelles les étudiants s'intéressent au français.

En ce qui concerne les images moins favorables (par exemple, celle se référant à la difficulté de l'apprentissage de la langue à cause de ses spécificités phonétiques et orthographiques), il serait intéressant de se concentrer sur un travail intensif visant une réflexion et un enseignement approfondis vis-à-vis des sons français et de l'orthographe française.

5. Conclusions et perspectives de prolongement de la recherche

Tout au long de ma contribution, je me suis fixée comme but fondamental d'explorer les images spécifiques latentes actuellement par rapport au français chez les étudiants de la FLL, spécialistes et non spécialistes en FLE, ainsi que par rapport à leurs motivations de spécialisation (pour le premier groupe) et leurs motivations d'apprentissage du français (pour le deuxième groupe). Dans un second moment, mon intention a été de m'appuyer sur les représentations découvertes pour réfléchir au renforcement de l'enseignement/apprentissage de la langue française au sein des deux contextes observés.

Les données obtenues grâce à cette étude constituent un premier pas dans ce domaine de recherche dans mon établissement et/ou dans d'autres établissements universitaires mexicains. Ce premier regard à l'intérieur des contextes étudiés peut déjà fournir certaines pistes pour prolonger ce type de recherche et continuer à creuser dans le domaine des représentations sociales des langues.

Une suite possible à la recherche présentée dans cette contribution pourrait être certainement l'analyse des représentations sociales du français chez les professeurs mexicains de la LLM-FLE et du Département de français du CELYC afin d'observer les possibles similitudes et/ou les différences entre les images des enseignants et celles des étudiants.

L'analyse des images d'autres langues dans ces mêmes contextes pourrait d'ailleurs être aussi très enrichissante. Considérons par exemple les images relatives à l'espagnol comme langue étrangère chez des étudiants et des professeurs non hispanophones de notre établissement. On pourrait également observer les possibles corrélations et/ou les différences entre les représentations de l'espagnol et celles du français. Aussi, une étude comparative des images de plusieurs langues latines pourrait certainement être fructueuse.

J'espère enfin que les apports fournis dans cette étude contribueront au développement de la recherche au Mexique dans le domaine des représentations des langues et dans d'autres domaines à l'intérieur de la didactique des langues en général et du FLE en particulier.

Bibliographie

Abric, J.-C. et Flament, C. 1996. « L'étude expérimentale des représentations sociales ». *La psychologie sociale. Des attitudes aux attributions, Sur la construction de la réalité sociale*, vol. 2. Grenoble : PUG, pp. 158-161.

Amireault, V. et Lussier, D. 2008. *Langues et société. Représentations culturelles, expériences d'apprentissage du français et motivations des immigrants adultes en lien avec leur intégration à la société québécoise*, n°45. Québec : Office québécois de la langue française. En ligne : http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/note_recherche/langues_societes_numero45.pdf. Consulté en avril 2011.

Berthier, N. 1998. *Les techniques d'enquête. Méthodes et exercices corrigés*. Paris : Armand Colin.

Représentations sociales de la langue française et motivations de son apprentissage :
enquête auprès d'étudiants universitaires mexicains spécialistes et non spécialistes

- Calvet, L.-J. 2000. « Langue et développement : Agir sur les représentations ? ». *Estudios de sociolingüística* (1), pp.183-190. En ligne : http://www.webs.unigo.es/ssl/eds/Docs/Eds_Vol1_1/Eds_1-1_Calvet.pdf. Consulté en avril 2011.
- Castellotti, V. et Moore, D. 2002. *Représentations sociales des langues et enseignements. Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe. De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue*. Strasbourg : Conseil de l'Europe. En ligne : <http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/CastellottiMooreFR.pdf>. Consulté en avril 2011.
- Conseil de l'Europe. 2001. *Cadre européen commun de référence pour les langues. Apprendre, enseigner, évaluer*. Paris : Didier.
- Dabène, L. 1994. *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*. Paris : Hachette.
- Djeghar, A. 2009. « Les représentations linguistiques et culturelles dans l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère », *Synergies Algérie* n° 5, pp. 191-198. En ligne : <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Algeries5/djeghar.pdf>. Consulté en avril 2011.
- Elejabarrieta, F. 1996. « Le concept de représentation sociale ». *La psychologie sociale. Des attitudes aux attributions. Sur la construction de la réalité sociale*, vol. 2. Grenoble : PUG, pp. 137-150.
- Ghiglione, R. et Matalon, B. 1978. *Les enquêtes sociologiques, théories et pratique*. Paris : Armand Colin.
- Jodelet, D. 1994. « Représentations sociales : un domaine en expansion ». *Les représentations sociales*. Paris : PUF, pp. 31-61.
- Medoukh, Z. 2008. « Les représentations du français chez les étudiants palestiniens ». *Production des enseignants et des chercheurs*. En ligne : http://eprints.aidenligne-francais-universite.auf.org/24/1/pdf_Ziad_Medoukh_Representatio.pdf. Consulté en avril 2011.
- Moliner, P. 1996. *Images et représentations. De la théorie des représentations à l'étude des images sociales*. Grenoble : PUG.
- Moore, D. (éd.). 2001. *Les représentations des langues et de leur apprentissage. Références, modèles, données et méthode*. Paris : Crédif-Essais / Didier.
- Moscovici, S. 1994. « Des représentations collectives aux représentations sociales ». *Les représentations sociales*. Paris : PUF, pp. 62-86.
- Singly, F. 1992. *L'enquête et ses méthodes. Le questionnaire*. Paris : Nathan université.
- Troncy, C. 2008. « Représentations sociales des étudiants : quels obstacles à l'utilisation du français comme langue d'enseignement dans une université turque francophone ? ». *Signes, discours et sociétés, 1. Interculturalité et intercommunication*. En ligne : <http://revue-signes.info/document.php?id=503>. Consulté en avril 2011.